

DECISION DU MAIRE EN DATE DU 4 NOVEMBRE 2024

Nous, Roger DIDIER, Maire de la Ville de GAP,

- Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération de délégation de pouvoirs donnée à M. le Maire par le Conseil Municipal du 28.05.2020 visée en Préfecture le 03.06.2020 ;
- Vu l'arrêté de délégation de fonction et de signature de M. MEDILI, Adjoint au Maire en date du 02.06.2020 ;
- Vu l'article R-2122-8 du Code de la Commande Publique ;
- Vu la consultation lancée pour la réalisation de l'évaluation environnementale complémentaire du Plan Local d'Urbanisme ;
- Considérant qu'à l'issue de la consultation, la proposition de la société ECOVIA SCOP SARL située à Aix en Provence est apparue comme économiquement la plus intéressante pour la commune de Gap.

DECIDONS

Article 1 :

Il est conclu un marché à procédure adaptée pour la réalisation de l'évaluation environnementale complémentaire du Plan Local d'Urbanisme avec la société ECOVIA SCOP SARL située à Aix en Provence.

Article 2 :

Le présent marché est conclu pour un montant global et forfaitaire de 19 900€ HT.
Une tranche optionnelle pourra faire l'objet de bon(s) de commande selon un coût moyen à la journée de 600€ HT.

La dépense sera imputée sur les crédits inscrits au budget général

Article 3 :

Le marché est conclu pour une durée de 12 mois, à compter de sa date de notification.

Article 4 :

Monsieur le Directeur Général des Services Techniques et Monsieur le Directeur de l'Urbanisme sont chargés de l'exécution de la présente décision.

FAIT ET ARRÊTÉ en MAIRIE, à Gap, le 4 NOVEMBRE 2024

Le Maire-Adjoint


Vincent MEDILI

Transmis en Préfecture le : 05 NOV 2024

Publié ou notifié le :

05 NOV 2024

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE GAP (05)

Utilisateur : ACTES VILLE

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte : **D2024_11_630**
Objet : **MAPA avec la société ECOVIA SCOP SARL pour la réalisation de l'évaluation environnementale complémentaire du Plan Local d'Urbanisme**
Type de transaction : Transmission d'actes
Date de la décision : 2024-11-05 00:00:00+01
Nature de l'acte : Actes individuels
Documents papiers complémentaires : NON
Classification matières/sous-matières : 1.1 - Marchés publics
Identifiant unique : 005-210500617-20241105-D2024_11_630-AI
URL d'archivage : Non définie
Notification : Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 005-210500617-20241105-D2024_11_630-AI-1-1_0.xml	text/xml	957 o
Document principal (Acte individuel) Nom original : D_15549.pdf Nom métier : 99_AI-005-210500617-20241105-D2024_11_630-AI-1-1_1.pdf	application/pdf	51.9 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	5 novembre 2024 à 16h14min15s	Dépôt initial
En attente de transmission	5 novembre 2024 à 16h14min15s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	5 novembre 2024 à 16h14min17s	Transmis au MI
Acquittement reçu	5 novembre 2024 à 16h14min21s	Reçu par le MI le 2024-11-05